



RCS : BEAUVAIS

Code greffe : 6001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BEAUVAIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 00034

Numéro SIREN : 323 923 110

Nom ou dénomination : TRIDIS

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2017 sous le numéro de dépôt 1831

" SOCIETE TRIDIS "

Société par Actions Simplifiée au capital de € 800 000

Siège Social: route nationale 181

60590 TRIE CHATEAU

323 923 110 R.C.S BEAUVAIS

60-01

Greffe du Tribunal
de Commerce de Beauvais

DÉPÔT N°

1831

DU

24 JUL. 2017

RCS Beauvais

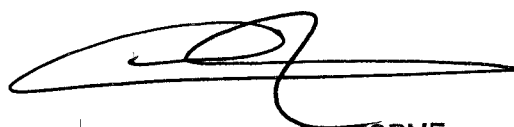
N°

N° de gestion

82 B 34

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016



COPIE CERTIFIEE CONFORME

Désignation de l'entreprise : SAS TRIDIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : ROUTE NATIONALE 181		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 3 2 3 9 2 3 1 1 0 0 0 0 2 3		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31/12/2016					
		N-1 31/12/2015					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	143 992	3 874	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		2 647	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	7 074	445 258	
		Constructions	AP	AO	4 434 768	3 244 100	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	599 474	222 298	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	5 724 824	1 640 899	
		Immobilisations en cours	AV	AW		624 361	
		Avances et acomptes	AX	AY		73 957	
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
			Autres participations	CU	CV		18 000
			Créances rattachées à des participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés			BD	BE	1 499 678	1 494 328	
Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières *	BH	BI		50 090			
TOTAL (II)		BJ	BK	10 910 131	7 748 559		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	128 642	7 845 106	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	17 468	382 422	
		Autres créances (3)	BZ	CA		4 248 121	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		3 863 345	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	CG		1 112 583		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		134 640		
	TOTAL (III)	CJ	CK	146 110	13 722 871		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Comptes de régularisation	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	11 056 241	21 471 430		
			CP	50 090			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :			
				Créances :			

② **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051 2017

Désignation de l'entreprise SAS TRIDIS		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 800 000)	DA	800 000	800 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	80 000	80 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	5 472 678	5 445 431
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 710 961	1 727 248
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	605 481	561 745
	TOTAL (I)	DL	8 669 120	8 614 424
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		179 400
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		179 400
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 712 104	2 605 827
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	464 403	470 708
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 768 144	5 900 083
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 458 699	2 531 922
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	254 814	1 605
	Autres dettes	EA	144 147	140 720
Compte régul.	EB			
	TOTAL (IV)	EC	12 802 310	11 650 865
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	21 471 430	20 444 689
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	10 645 423	10 072 372	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 192 680	831 956	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2017

Désignation de l'entreprise : **SAS TRIDIS**Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)		Néant ☐		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	64 390 097	FB		FC	64 390 097	63 877 171		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD	55 672	FE		FF	55 672	48 958		
		FG	1 386 897	FH		FI	1 386 897	1 268 915		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	65 832 666	FK		FL	65 832 666	65 195 045		
	Production stockée *					FM				
	Production immobilisée *					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	7 223	500		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	429 402	573 539		
	Autres produits (1) (11)					FQ	92 782	103 356		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	66 362 073	65 872 440	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	50 043 874	49 027 658	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	(676 847)	100 599	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	171 469	175 154	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	5 390 305	4 882 443	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	1 119 815	1 085 597	
	Salaires et traitements *						FY	4 900 857	4 826 245	
	Charges sociales (10)						FZ	1 843 021	1 841 556	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$						GA	757 776	735 796
								GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	146 110	357 177
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)						GE	116 308	102 978	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	63 812 688	63 135 203	
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)									
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GG	2 549 385	2 737 237	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GH	455		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GI	282	385	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GJ			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GK	313	281	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GL	35 359	34 514	
	Différences positives de change						GM			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GN		14	
	Total des produits financiers (V)						GO		17	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GP	35 672	34 827	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GQ			
	Différences négatives de change						GR	35 815	38 128	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GS			
	Total des charges financières (VI)						GT	71	5	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)										
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)										
						GU	35 886	38 133		
						GV	(214)	(3 306)		
						GW	2 549 344	2 733 545		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FN

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2017

Désignation de l'entreprise SAS TRIDIS				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		7 500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	193 841	12 927	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	193 841	20 427	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 998	25	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		650	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	56 113	60 043	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	58 111	60 719	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	135 730	(40 291)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	250 428	237 318	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	723 686	728 688	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	66 592 041	65 927 694	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	64 881 081	64 200 446	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	1 710 961	1 727 248	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	{	produits de locations immobilières	HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG				
	(3)	{	- Crédit-bail mobilier *	HP			
	- Crédit-bail immobilier		HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	72 225	143 522	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3				
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	6 811	7 036		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Pénalités amendes				1 998			
Dotations amortissements dérogatoires				56 113			
Reprise amortissements dérogatoires						12 377	
Reprise provision risques et charges						179 400	
Remboursement assurance véhicules en location						2 063	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 21 471 430 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 66 592 041 euros et un total charges de 64 881 081 euros, dégagant ainsi un résultat de 1 710 961 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2016 et finit le 31/12/2016.
Il a une durée de 12 mois.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27 avril 2017 par les dirigeants de l'entreprise

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Eu

Règles et Méthodes Comptables

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

*Logiciel	1 an
*Structure	30 ans
*Structure (amortissement fiscal)	20 ans
*VRD, parking, clôture	20 ans
*Etanchéité, couverture et bardages	15 ans
*Carrelage	20 ans
*Serrurerie	10 ans
*Electricité, plomberie	10 ans
*Sprinkler	20 ans
*Climatisation	10 ans
*Aménagements station	10 ans
*Autres aménagements	8 ans
*Installations techniques	5 ans
*Matériels et outillages	5 ans
*Installations générales	5 ans
*Matériel de bureau informatique	3 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute

Règles et Méthodes Comptables

et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 260812 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 -Charges de personnel-CICE.

EN

Règles et Méthodes Comptables

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice. Le CICE reçu a été utilisé pour le financement d'investissements.

Autres informations

Depuis l'exercice clos le 31/12/2013, les comptes de TRIDIS sont consolidés par la société FINANCIERE TRIDIS.

Honoraires commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes pour l'année 2016 s'élèvent à 20020 €.

Désignation de l'entreprise **SAS TRIDIS**Néant ☐ *

CADRE A

IMMOBILISATIONS

Valeur brute des
immobilisations au
début de l'exercice

Augmentations

Consécutives à une réévaluation
pratique au cours de l'exercice
ou résultant d'une mise en équivalenceAcquisitions, créations, apports
et virements de poste à poste

Frais d'établissement et de développement

TOTAL I

CZ

D8

Autres postes d'immobilisations incorporelles

KD

KE

142 123

D9

5 743

Terrains

KG

KH

452 332

KI

Sur sol propre

L9

KJ

KK

7 678 868

KL

Sur sol d'autrui

M1

KM

KN

Installations générales, agencements *
et aménagements des constructions

M2

KP

KQ

Installations techniques, matériel
et outillage industriels

M3

KS

KT

690 145

KU

131 627

Installations générales, agencements,
aménagements divers *

KV

KW

6 208 620

KX

336 428

Matériel de transport *

KY

KZ

8 287

LA

Matériel de bureau
et mobilier informatique

LB

LC

757 614

LD

62 975

Emballages récupérables et
divers *

LE

LF

Immobilisations corporelles en cours

LH

LI

73 957

LJ

550 404

Avances et acomptes

LK

LL

TOTAL III

LN

LO

15 869 821

LP

1 081 435

Participations évaluées par mise en équivalence

8G

8M

Autres participations

8U

8V

18 000

8W

Autres titres immobilisés

1P

1R

1 494 328

1S

7 350

Prêts et autres immobilisations financières

1T

1U

50 372

1V

TOTAL IV

LQ

LR

1 562 701

LS

7 350

TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)

OQ

OH

17 574 645

OJ

1 094 527

CADRE B

IMMOBILISATIONS

Diminutions

par virement de poste à poste

par cessions à des tiers ou mises
hors service ou résultant
d'une mise en équivalenceValeur brute des
immobilisations à
la fin de l'exerciceRéévaluation légale * ou évaluation
par mise en équivalenceValeur d'origine des immobilisations
en fin d'exerciceFrais d'établissement
et de développement

TOTAL I

IN

CQ

DQ

Autres postes d'immobilisations
incorporelles

TOTAL II

IO

LV

LW

147 866

Terrains

IP

LX

LY

452 332

Sur sol propre

IQ

MA

MB

7 678 868

Sur sol d'autrui

IR

MD

ME

Inst. gales, agencés et am. des
constructions

IS

MG

MH

Installations techniques, matériel et outi-
lage industriels

IT

MJ

MK

821 772

Inst. gales, agencés, amé-
nagements divers

IU

MM

MN

6 545 048

Matériel de transport

IV

MP

MQ

8 287

Matériel de bureau et
informatique, mobilier

IW

MS

MT

812 389

Emballages récupérables et
divers *

IX

MV

MW

Immobilisations corporelles en cours

MY

MZ

NA

624 361

Avances et acomptes

NC

ND

NE

TOTAL III

NG

NH

8 200

16 943 056

Participations évaluées par
mise en équivalence

IZ

OU

M7

Autres participations

IØ

OX

ØY

18 000

Autres titres immobilisés

I1

2B

2C

1 499 678

Prêts et autres immobilisations financières

I2

2E

2F

50 090

TOTAL IV

NJ

NK

2 282

1 567 768

TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)

I4

OK

OL

10 482

18 658 690

OM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TRIDIS										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	139 476	PF	4 516	PG		PH	143 992	
Terrains			PI	6 044	PJ	1 030	PK		PL	7 074	
Constructions	Sur sol propre		PM	4 150 233	PN	284 535	PO		PQ	4 434 768	
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	531 326	QA	68 148	QB		QC	599 474	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	4 758 303	QE	284 687	QF		QG	5 042 990	
	Matériel de transport		QH	8 265	QI	22	QJ		QK	8 287	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	566 908	QM	114 839	QN	8 200	QO	673 547	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	10 021 079	QV	753 260	QW	8 200	QX	10 766 139	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	10 160 555	ØP	757 776	ØQ	8 200	ØR	10 910 131	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	56 113	R1	R2	11 332	1 045	R6	43 736		
	Sur sol d'autrui	R7		R8	R9			S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6	S7			T1			
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4	T5			T8			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2	U3			U6			
	Matériel de transport	U8		U9	V1			V4			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	V8			W2			
	Emballages récup. et divers	W4		W5	W6			W9			
TOTAL III		X2	56 113	X3	X4	11 332	1 045	X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	56 113	NQ	NR	11 332	1 045	NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	56 113	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	12 377	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **SAS TRIDIS**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TE	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
		6N	6P	6R	6S
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE	UF	
			UG	UH	
			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **SAS TRIDIS**Néant ☐ *

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE		Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
		Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
		Autres immobilisations financières		UT	50 090	UV	50 090	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA	22 569		22 569			
		Autres créances clients		UX	377 321		377 321			
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		ZI						
		Personnel et comptes rattachés		UY	9 978		9 978			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	2 536		2 536			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	497 664		497 664			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN						
		Divers		VP						
		Groupe et associés (2)		VC	2 184 563		2 184 563			
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 553 381		1 553 381			
		Charges constatées d'avance		VS	134 640		134 640			
	TOTAUX				VT	4 832 740	VU	4 832 740	VV	
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VD					
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE						
				VF						

CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	1 192 680		1 192 680				
		à plus d'1 an à l'origine		VH	2 519 424		362 537		1 392 584		764 303
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 529		1 529				
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	5 768 144		5 768 144				
		Personnel et comptes rattachés		8C	808 330		808 330				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	836 637		836 637				
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		8E							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	478 866		478 866				
		Obligations cautionnées		VX							
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	334 866		334 866				
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	254 814		254 814				
		Groupe et associés (2)		VI	462 874		462 874				
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	144 147		144 147				
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
		Produits constatés d'avance		8L							
TOTAUX				VY	12 802 310	VZ	10 645 423		1 392 584		764 303
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	998 834	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	252 122	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

**RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31/12 /2016

TRIDIS

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 800 000 Euro**

**Route Nationale 181
60590 TRIE-CHATEAU**

SAS TRIDIS**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS****EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **SAS TRIDIS** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre comité directeur.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes

.../...

SAS TRIDIS**- 2 -**

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne le point stock et encours mentionné dans l'annexe comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 12 juin 2017

Le Commissaire aux Comptes

SA C.G.E.C. SERVAL & ASSOCIÉS
Morand Vauchy

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

" SOCIETE TRIDIS "

Société par Actions Simplifiée au capital de € 800 000
Siège Social: Route nationale 181
60590 TRIE CHATEAU

323 923 110 R.C.S BEAUVAIS

**PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2016 ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU JEUDI 22 JUIN 2017**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016, s'élevant à € 1.710.960,57, dont 260.812 de CICE, de la manière suivante, à savoir :

- affectation de la quote-part du résultat correspondant au CICE au à la réserve facultative..... € 260.812,
- distribution du solde aux associés à titre de dividendes..... € 1.450.148,57.

L'Assemblée Générale décide également de prélever la somme de € 249.851,43, sur la réserve facultative antérieure, afin de distribuer la somme globale de € 1.700.000.

En conséquence, chaque action donnera droit à son titulaire à un dividende de € 34.

Le dividende est payable au siège social, à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que sur le plan fiscal, conformément aux dispositions légales en vigueur :

- ce dividende ouvre droit, au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 %, visé à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts, calculé sur la totalité de son montant ;
- ce dividende fera l'objet d'un prélèvement forfaitaire non libératoire à la source de 21% à titre d'acompte dû par les associées personnes physiques fiscalement domiciliées en France, imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année en cours, sous réserve de dispense, dans les conditions énoncées à l'article 9 de la loi de finances pour 2013, si le revenu fiscal de l'avant-dernière année est inférieur à € 50.000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves, et à € 75.000 pour les couples soumis à imposition commune ;
- les prélèvements sociaux, s'élevant à 15,50 %, seront prélevés à la source.

En conséquence :

- la réserve légale reste fixée à € 80.000, soit 10 % du capital social,
- la réserve facultative est portée de € 5.472.678,26 à € 5.483.638,83.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle que les dividendes suivants ont été distribués aux associés au cours des trois derniers exercices :

- * par décision de l'Assemblée Générale en date du 26 juin 2014, la somme globale de € 1.332.000, soit un dividende de € 26,64 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.
- * par décision de l'Assemblée Générale en date du 11 juin 2015, la somme globale de € 1.700.000, soit un dividende de € 34 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.
- * par décision de l'Assemblée Générale en date du 9 juin 2016, la somme globale de € 1.700.000, soit un dividende de € 34 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

